

Paris, le 24 septembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE Comité Central d'Entreprise du 21 septembre 2012

Le Gouverneur Christian Noyer a lancé le 21 septembre 2012 la procédure de consultation des partenaires sociaux sur les différents volets du projet de modernisation du réseau de la Banque de France. Il a indiqué qu'il était prêt à débattre des modalités d'organisation des consultations à venir et à accepter un « accord de méthode » qui permettrait de déroger aux délais très serrés fixés par le Code du travail en cas de Plan de sauvegarde pour l'emploi [un PSE concernant 200 agents permettant de reclasser tous les agents est en effet associé au projet de restructuration des caisses sur la période 2013/2015].

Il a accepté la demande de nomination d'un expert pour analyser le PSE associé au projet de restructuration des caisses pour le période 2013-2015 et Il a indiqué qu'il comprenait « que l'expert puisse avoir besoin d'éléments lui permettant de replacer le plan de sauvegarde de l'emploi dans la stratégie de la Banque à moyen terme pour le fiduciaire » et qu'il ne voyait « aucun obstacle à le prévoir dans son mandat ».

Service de presse de la Banque de France 01 42 92 39 00